



UN·E CHARGÉ·E DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

31 août 2023

MISSIONS

Implanté au sein de la Maison de l'Habitat, et sous l'autorité de la cheffe du service politique de la Ville, vous avez pour missions :

Veille, développement des coopérations et impulsion de projets territoriaux

- Assurer une veille sur les problématiques rencontrées par les habitants dans les quartiers prioritaires, en lien avec les politiques publiques pilotées par Grand Paris Grand Est : projets de renouvellement urbain, dispositifs de redressement des copropriétés dégradées, mise en œuvre des conventions d'utilité sociale, mise en œuvre du plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés, mise en œuvre du plan climat air énergie territorial.

- Créer une base de ressources en matière de cadre de vie, d'accompagnement des transformations urbaines et des transitions écologiques : lister et rencontrer les acteurs institutionnels et associatifs œuvrant dans ce champ (gestion et réduction des déchets, lutte contre la précarité énergétique, développement des mobilités, agriculture urbaine, etc.).

- Fédérer les acteurs institutionnels et associatifs autour de projets territoriaux, et les accompagner dans l'identification des besoins des habitants des quartiers prioritaires et la recherche de financements dédiés.

Coordination du volet urbain des contrats de ville

- Contribuer à l'élaboration du volet urbain du nouveau contrat de ville territorial unique, puis à son suivi : élaborer la Charte territoriale de Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP), accompagner l'élaboration des conventions de GUSP communales, mettre en place un comité de pilotage territorial annuel des démarches de GUSP.

- Préparer et animer les instances territoriales de suivi du volet urbain du contrat de ville : « Club Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) » et coordination inter-bailleurs sociaux.

- Assurer le suivi des démarches de GUSP : suivi des conventions, collecte et traitement des données annuelles liées à l'abattement de la Taxe foncières sur les propriétés bâties (TFPB) et au droit commun des partenaires (communes, bailleurs sociaux, Etat et autres).

- Participer aux instances de pilotage des enveloppes cibles du contrat de ville (commissions d'audition des porteurs de projet, comités d'arbitrage techniques, comité de pilotage territorial) et contribuer au développement de projets relatifs au cadre de vie dans les programmations annuelles.

PROFIL

- Niveau bac+5 : aménagement, urbanisme, développement local, stratégie territoriale, sciences politiques

- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement des collectivités territoriales

- Connaissance des enjeux, de l'environnement partenarial, du cadre réglementaire et des dispositifs de financement de la politique de la ville

- La connaissance de la gestion urbaine et sociale de proximité serait un plus

- Esprit d'analyse et de synthèse, maîtrise du mode projet, sens de l'organisation et de la planification,

maîtrise de la conduite de réunions multi partenariales et des méthodes d'animation, capacités rédactionnelles et aisance d'expression à l'oral, capacité à collecter, traiter et analyser des données, maîtrise des outils informatiques.

- Capacités collaboratives et esprit d'équipe, qualités d'autonomie combinées au sens du reporting, capacités d'adaptation et de réactivité, aisance à fédérer, motiver, dynamiser, curiosité, goût pour le terrain et les contextes interculturels.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux
- Recrutement par voie de mutation, détachement et éventuellement par voie contractuelle
- Lieu de travail : Montfermeil
- Rémunération statutaire et régime indemnitaire - CNAS
- Permis B obligatoire

CONTACT

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) par mail à l'adresse suivante : candidature@grandparisgrandest.fr

- Emplacement : [Accueil](#) > [Services](#) > [Offres d'emploi](#) >
- Adresse de cet article : <https://www.professionbanlieue.org/Un-e-charge-e-de-developpement-territorial-1289>